

Compte-rendu CSAL du 15 septembre 2026

En réponse à nos propos liminaires concernant le piratage informatique, le directeur n'a fourni aucun nouvel élément. Les mesures de court-terme proposées par le directeur ont même renforcé nos inquiétudes. La DGFIP ne prévoit pas de changer sa politique de sécurité, qui repose sur une logique libérale de réduction des coûts et du nombre de fonctionnaires :

- ouverture maximale aux partenaires extérieurs (après les collectivités locales, les notaires les géomètres, bienvenus aux 166 plateformes d'e-facturation !)
- ouverture maximale du « France connect »,
- priorité au recrutement contractuel

En revanche, la pression sur les agents s'accroît. Nous sommes intervenus pour dénoncer le développement d'un climat de suspicion envers les agents :

- fermeture du Portail IGP sans solution alternative pour les collègues qui n'ont pas accès au portail métier (longue maladie, détachement...),
- formation obligatoire sur l'acculturation numérique appuyée d'un chantage sur l'obtention d'un outil de travail (l'assistant IA) alors que les collègues sont déjà débordés dans les services,
- rappel des règles de déontologie sur l'accès et la diffusion de nos données, accompagnée d'une traçabilité renforcée.

Les consultations de dossier doivent pouvoir être justifiées sur plusieurs années !? Suite à la déconcentration des sanctions de premier niveau, le directeur départemental dispose de moyens de sanction comme, le blâme à partir de 1 à 4 consultations d'application et/ou de MIRA non justifiées professionnellement. Dans l'Isère, selon les propos même du directeur, ce sera **tolérance zéro et il faut bien noter les motifs de consultation.**

Malgré les dénégations du directeur, il n'empêche qu'en liant règles déontologiques et sécurité informatique, les agents sont bien pointés du doigt comme principaux responsables des failles de sécurité informatique.

Par contre les mesures de sécurité minimales effectives à mettre en place, comme la double authentification pour les connexions et le recrutement d'informaticiens spécialisés en cybersécurité, des solutions qui coûtent cher, ne sont pas prévues pour 2026.

Nous avons également proposé une pause dans la fuite en avant vers l'IA ou la mise en place de nouvelles applications informatiques (Pilot CF, factelec) pour prendre le temps de sécuriser nos données. Là encore, la direction nous a opposé une fin de non-recevoir.

Lors d'un précédent CSAL, nous avons demandé l'ouverture au public de toilettes à l'accueil du CFP Rhin et Danube, où les files d'attente sont particulièrement longues. Nous avons essuyé un refus. En effet, la direction après consultation d'autres Directions Départementales des Finances Publiques (DDFIP) a indiqué que cette gestion des toilettes causerait des difficultés. Face à notre appel au respect de la dignité des usagers qui sont contraints de se déplacer à l'accueil et qui ne souhaiteraient pas être accompagnées aux toilettes, il nous a été répondu qu'il n'était pas abusif de demander de prendre des précautions avant de venir, sinon d'être accompagné par le vigile, que sinon, les toilettes deviendraient rapidement sales, et qu'aucune autre DGFIP n'avait adopté cette mesure. **Ces arguments masquent simplement le manque de moyens alloués à nos accueils dans le cadre d'une politique de réduction des coûts.**

La direction nous a présenté la mise en place de la cellule téléphonique au 4e niveau du CFP Rhin et Danube pour l'impôt sur les revenus, qui rappelons-le, vient palier le sous-effectif des centres d'appels nationaux. Avec le logiciel Bali, nous sortons du domaine purement fiscal : Bali est un outil de contrôle interne de la téléphonie, inspiré de solutions privées. Nos collègues des centres de contact se sont battus pour éviter les dérives productivistes et pour obtenir des primes. Nous avons revendiqué une vraie prise en compte de la spécificité du travail. Outre le besoin de veiller au stress et à la fatigue liés à la réception téléphonique, nous avons réclamé une prime spécifique.

La suppression de l'accueil sans rendez-vous à la Pairie départementale a de nouveau montré la légèreté avec laquelle les horaires d'accueil sont modifiés. La fermeture de cet accueil a un impact fort sur les personnes les plus précaires : bénéficiaires du RSA, de l'APA ou de la PCH. Aucun dispositif d'accompagnement n'a été prévu avec le département et les travailleurs sociaux. Nous avons obtenu que la direction prenne contact avec le département. À cette occasion, on nous a informés qu'une nouvelle circulaire du Secrétariat Général sur l'accueil allait être publiée.

A notre demande, un point a été fait sur la situation des emplois dans le département. Comme prévu, le nouveau référentiel emploi « sincérisé » s'avère être un bon outil pour notre direction pour résorber des soi-disant sureffectifs (comme dans les SIE) mais s'avère complètement inefficaces pour combler les vacances de poste. Alors que le « surnombre » d'agents de catégorie C qui passe de 25,5 ETP (équivalents temps plein) au 31/12/2025, à 3,3 ETP au 01/09/2026, a été quasiment résorbé, par contre le déficit d'inspecteurs s'est confirmé : sur les 22,8 ETP manquants, la direction n'a obtenu qu'un seul recrutement par voie contractuelle. Le directeur fait confiance à la nouvelle directrice du Pôle Ressources et État pour continuer à argumenter avec la Direction Générale (DG). **Nous avons proposé une solution simple : augmenter le taux de promotion interne de B en A, ouvrir les listes d'aptitude et augmenter les recrutements par concours internes. Mais nous avons bien compris que ce n'était pas la voie que voulait prendre la DG.**

Enfin dans le contexte social actuel de tension, nous avons interrogé sur la pertinence de mettre en place à marche forcée la fin du chèque comme moyen de paiement et même son interdiction chez les professionnels. Refuser un moyen de paiement peut engendrer de l'incompréhension voire de l'agressivité.

Malgré notre alerte solennelle, les problématiques d'application soulevées autant chez les collègues que chez les contribuables, sont pour la direction des non sujets.

Nous avons conclu nos échanges sur le Nouveau Réseau de Proximité NRP2 une expression réfutée par la direction qui préfère parler pudiquement d'ajustements. Le directeur a indiqué que, pour 2027, la seule fermeture prévue est celle de l'antenne pérenne du SIE de La Tour du Pin à Villefontaine.

D'autres projets sont en cours de finalisation et devraient être présentée avant la fin d'année 2026. Il a également mentionné une opération de densification sur un site, sans donner plus de précisions.